



Commission commerciale en liquide

Par **edit**, le **07/01/2008** à **16:07**

Bonjour

j'ai un reseau de prescripteur (apporteur d'affaire, prescripteur, etc.) a qui je dois payé une indemnité variable si le contact fait affaire avec ma société.

Je realiser le paiement en liquide pour que l'intermediare ne soit pas imposable de ce service.

Comment dois je le declarer dans ma comptabilité?

Merci.

Bonne année a tous.